



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

routes

Question écrite n° 978

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessaire réalisation du boulevard périphérique Nord de contournement de l'agglomération châlonnaise. En effet, près de 2 000 poids lourds, auxquels s'ajoutent des véhicules automobiles, traversent quotidiennement la capitale de la région Champagne-Ardenne et engendrent donc des nuisances très importantes pour les riverains de cet axe de grande circulation. C'est la raison pour laquelle, les acteurs locaux sont très fortement mobilisés en faveur de la réalisation de ce contournement, vital pour le développement de l'agglomération et conforme aux exigences de continuité des circulations de transit entre les routes nationales (inscription du tracé au schéma directeur de la région de Châlons-sur-Champagne, préfinancement par le district de Châlons-sur-Champagne des études complémentaires nécessaires). Compte tenu de la priorité gouvernementale accordée à la protection de l'environnement, de la mobilisation des élus locaux pour accompagner cette mise en oeuvre dans la mesure de leurs compétences et de leurs moyens, de l'engagement précis de l'Etat dès l'année 1990 et de la véritable urgence à réaliser ce périphérique Nord, il lui demande de confirmer que ce contournement fasse effectivement partie des priorités de l'Etat et qu'en conséquence la construction de ce boulevard soit inscrite au prochain contrat de plan Etat-Région.

## Texte de la réponse

Les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement mènent actuellement, en liaison avec les collectivités territoriales, une réflexion sur l'agglomération de Châlons-sur-Marne, afin de définir les besoins en matière d'infrastructures nouvelles à l'horizon de quinze à vingt ans (dossier de voirie d'agglomération de Châlons-sur-Marne). Cette réflexion a déjà permis de mettre en évidence l'intérêt, pour l'Etat, de dévier le trafic de transit du centre-ville, entre les routes nationales 77 et 44. Plusieurs variantes de rocade, dont celle du périphérique Nord, ont été proposées dans ce cadre ; elles seront soumises à concertation dans les prochains mois. La réalisation effective de l'aménagement qui sera retenu dépendra, alors, des disponibilités budgétaires et des priorités affichées par les différents partenaires, lors de négociations préparant le prochain contrat entre l'Etat et la région.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 978

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 juillet 1997, page 2353

**Réponse publiée le** : 20 octobre 1997, page 3588